

**Compte rendu de la visite au Maroc**  
**du Ministre norvégien des Affaires Etrangères,**  
**M. Jonas Gahr Store, 2 mars 2012**

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, Dr. Saad-Dine El Otmani, a reçu, **le 02 mars 2012**, le Ministre norvégien des Affaires Etrangères, M. Jonas Gahr Store, qui est en visite de travail au Maroc accompagné d'une délégation du Ministère des Affaires Etrangères norvégienne (liste de la délégation en annexe)

Cette visite entre dans le cadre d'une tournée que M. Store a effectué au Moyen Orient et en Afrique du Nord, qui l'a conduit en Jordanie, Israël, Palestine, Egypte, Tunisie, Algérie et Maroc. Elle s'inscrit, également, dans le cadre du renforcement des liens de partenariat entre les deux pays. Elle vise à donner un nouvel élan aux relations bilatérales économiques et sociales dans le but de hisser ce partenariat à un niveau plus développé.

Lors de cette visite le MAE norvégien a inauguré le nouveau local de la chancellerie norvégien à Rabat.

Au cours de cette rencontre, M. le Ministre a passé en revue avec le chef de la diplomatie norvégienne plusieurs questions bilatérales et régionales d'intérêt commun, dont notamment les relations bilatérales entre le Maroc et la Norvège, la question du Sahara marocain, l'état des relations Maroc-Algériennes et les relations Maroc/Europe et Maroc/Afrique.

Les deux Ministres se sont félicités des liens d'amitié et de coopération solides et historiques unissant les deux pays, réitérant leur détermination à ouvrir en vue de les consolider et les élargir davantage.

• **Relations bilatérales :**

Dans ce cadre, M. le Ministre a déclaré que « le Maroc ne peut qu'œuvrer activement pour renforcer ses relations avec la Norvège d'une manière reflétant la profondeur historique des relations entre les deux pays dans les domaines économique et culturel ».

A cet occasion, M. le Ministre a mis l'accent sur la dynamique inclusive engagée, depuis plusieurs années, par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans le but de consolider les acquis démocratiques et de conforter l'État de droit, réformes qui ont également concerné les domaines économiques et sociaux. M. El Otmani a insisté sur le fait que le Maroc a anticipé des réformes profondes et importantes bien avant le printemps Arabe, qui lui ont permis de consolider son édifice démocratique.

A l'issue de cet entretien, le Ministre norvégien a tenu à saluer les réformes constitutionnelles, politiques et sociales menées par le Maroc, tout en affirmant que le Royaume a initié de profondes réformes politiques ayant permis au Maroc de réaliser des avancées remarquables et de jouir d'une place importante dans le monde arabe et sur le plan international. Le Ministre norvégien s'est félicité, également, des avancées réalisées du Royaume dans sa relation avec l'Europe, outre son statut avancé avec l'UE, le Maroc est le seul pays qui ressemble au Norvège. A cet égard, Il a affirmé que la Norvège et le Maroc sont deux pays atlantiques.

**Relations consulaires :** M. le Ministre a fait savoir qu'il y a une importante communauté marocaine en Norvège qui est bien intégrée. Il a ajouté qu'il y a certaines questions qui nécessitent un effort de part et d'autre pour surmonter certaines difficultés lesquels cette communauté est confrontée. M. le Ministre a proposé pour renforcer le dialogue consulaire entre les deux Ministères des Affaires Etrangères, la signature de l'entraide judiciaire et la

conclusion d'un Accord sur la Sécurité Sociale. La partie norvégienne s'est déclarée ouvert à toute proposition marocaine dans ce sens.

Le Ministre norvégien a affirmé que la Norvège plaide en faveur d'une coopération multilatérale, dans les thèmes d'intérêts communs (ONU, OMC, changements climatiques, et Droits de l'Homme, questions du Proche-Orient...) ainsi que de développer des actions communes au sein des institutions internationales (l'Assemblée Générale, Conseil des Droits de l'Homme, Ligue Arabe). Les deux parties se sont mises d'accord sur l'initiation d'une coopération (transrégionale) triangulaire Maroc- Norvège en Afrique et au Proche Orient.

**M. le Ministre a souligné l'importance de la diplomatie parlementaire** dans le renforcement de la compréhension mutuelle entre les représentants de la nation de part et d'autre. Il a insisté sur la nécessité d'établir des contacts avec la société civile et la jeunesse des deux pays.

A cette occasion le Maroc et la Norvège ont procédé à la **mise en place d'un mécanisme de concertation politique régulière**. Un accord de partenariat a été signé par les deux Ministres marocain et norvégien à l'issue de leur entretien au siège de ce Département. Ce Protocole porte sur l'intensification du dialogue politique et le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale entre les deux pays.

**Relation économique** : A ce propos, M. le Ministre a appelé à conforter les acquis et à œuvrer en vue de l'intensification et la diversification des relations économiques, afin de les hisser au niveau des relations bilatérales et historiques liant les deux pays. À cet égard, M. Otmani a appelé les Hommes d'affaires norvégiens à visiter le Maroc et profiter des multiples opportunités d'investissement offertes par le Royaume, soulignant que le Maroc jouit d'une forte stabilité, grâce aux réformes politiques engagées au cours des dernières années, et constitue un modèle et un exemple à suivre en Afrique du Nord.

Évoquant le problème que certaines entreprises, basées dans les provinces du Sud, sont pénalisées lorsqu'elles exportent leurs produits sur le marché norvégien (cas de KB Fish et Sépomar Sahara). Ces Entreprises ne bénéficient pas des avantages accordés dans le cadre de l'AELE. Dans ce sens, M. Store a indiqué que « les entreprises peuvent investir à condition de servir les intérêts de la population locales ». Il a ajouté que « on pourra maintenant discuter ce cas dans le cadre juridique ».

Concernant **la Question Nationale**, le chef de la diplomatie norvégienne a affirmé que « la Norvège suit avec intérêt la question du Sahara dans le cadre du processus onusienne et qu'il y a une unanimité des partis politiques norvégiennes sur le droit des peuples à disposer d'eux même ».

M. le Ministre a mis l'accent sur la pertinence de l'initiative marocaine d'autonomie et sur les efforts sérieux et crédibles consentis par le Maroc pour parvenir à une solution politique conformément aux résolutions du Conseil de sécurité notamment la résolution 1979.

- **Questions régionales**

- **La situation dans la région MENA** : M. le Ministre a indiqué que le Maroc se félicite de l'intérêt marqué par la Norvège à l'égard du monde arabe. Il a rappelé le rôle joué par le Maroc dans la crise Tunisienne et Libyenne. Après avoir mis l'accent sur les derniers développements dans la région MENA, Dr. El Otmani a évoqué la dynamique qui vient d'être imprimée à l'Union du Maghreb arabe (UMA). Il a affirmé qu'un UMA intégré constitue un élément essentiel pour promouvoir la croissance économique et la sécurité dans la région.

M. le Ministre a rappelé que « le Maroc est membre fondateur et efficace au sein de l'Union du Maghreb Arabe, de la Ligue Arabe et de l'organisation de la Conférence Islamique et pays actif en Afrique du Nord, relevant que c'est dans le cadre de cette vision équilibrée de ses relations internationales, que le Maroc œuvre pour jouer le rôle de passerelle de dialogue, de coopération et de consultation entre ces différentes instances et groupements.

- **Les relations Maroc- Algérie et l'avenir de l'UMA** : Les deux Ministres des Affaires Etrangères ont évoqué la question de l'intégration maghrébine et la normalisation des relations Maroc – Algérie et leur rapprochement par l'échange de visites bilatérale. M. El Otmani a fait savoir que le Royaume du Maroc érige l'intégration maghrébine en priorité constitutionnelle et nécessité stratégique. Il a souligné la volonté commune du Maroc et de l'Algérie pour dynamiser l'UMA, à la lumière des derniers développements dans la région. Il a mis l'accent sur l'importance stratégique de la dernière réunion des MAE maghrébins. Le Ministre a indiqué que le grand Maghreb progresse dernièrement dans la voie de l'intégration régionale. Il a ajouté que la stabilité et la sécurité de la région implique la sécurité et la stabilité de l'Europe.

- **Crise Syrienne** : Les deux Ministres Affaires Etrangères ont annoncé que les deux gouvernements partagent la même vision concernant plusieurs sujets d'actualité, notamment **le dossier de la Syrie**. Ils ont aussi discuté sur certaines questions à caractère politique en relation, notamment, avec la situation en Syrie. M. le Ministre a souligné à cet égard, la position claire du Maroc par rapport à cette question, visant à mettre fin aux violences perpétrées contre le peuple syrien et la résolution de cette crise sur la base de l'initiative arabe. Il a, en outre, précisé que le Maroc, qui est contre toute intervention militaire ou un éventuel armement de l'opposition, est prêt à coopérer avec les différentes parties pour trouver une solution à cette crise.

Il a souligné que la Norvège, en tant que membre actif dans les instances des Nations Unies pourra soutenir cet effort pour que la communauté internationale puisse défendre les normes humanitaires et contribuer ainsi à la cessation de la violence en Syrie.

Pour sa part, le Ministre norvégien a salué « les efforts considérables » consentis par le Maroc au sein du Conseil de sécurité dans le but d'identifier une solution définitive à la question de la Syrie. Il a déclaré dans ce sens que « la Norvège appuie en tant que membre des Nations unies les efforts du Maroc visant à résoudre le dossier de la Syrie et cesser les violations des droits de l'Homme dans ce pays ».

M. Store a condamné toutes formes de violation des droits de l'Homme et des libertés commises par les autorités syriennes à l'encontre des civils. Il a affirmé que la Norvège et le Maroc ont la même approche concernant la crise syrienne et aussi vis-à-vis de plusieurs questions régionales internationales. Il a, également, exprimé son soutien à l'initiative de la Ligue Arabe visant à parvenir à une issue de la crise syrienne et répondre aux revendications du peuple syrien à la prospérité, à la sécurité et à la paix.

- **La question palestinienne** : Le Ministre a indiqué que le Royaume se réjouit de l'engagement historique de la Norvège depuis les Accords d'Oslo en faveur de la cause palestinienne. La Norvège a réaffirmé son attachement à la légalité internationale et son soutien aux pourparlers directs entre palestiniens et israéliens, ainsi qu'à une solution pacifique pour le règlement des différends entre les pays. M. Store a rappelé le rôle de la Norvège en tant que président des groupes donateurs palestiniens AHCL. Il a affirmé que la Norvège soutient le Président palestinien et la solution des deux Etats.

De son côté, M. le Ministre a mis en exergue le rôle joué par le Royaume dans le processus de la paix au Proche-Orient et le soutien du Maroc au peuple palestinien, tout en condamnant la poursuite des opérations militaires israéliennes qui s'inscrivent en porte-à-faux avec les conventions internationales.

- **Les relations Maroc – Afrique** : M. le Ministre a mis en exergue le rôle actif du Royaume dans l'Afrique et il a invité la Norvège à développer une coopération tripartite avec les pays africains. M. Store a déclaré que la Norvège possède un Fond souverain (appelé Fond de Pension) pour les investissements et que en Afrique, il y a 7000 entreprises qui sont installés dans trois pays en Afrique, notamment, le Maroc, Egypte et Afrique du Sud. Il a indiqué que la Norvège a deux fois voté contre l'adhésion à l'UE. Il a dit que en dehors de l'Europe c'est le Maroc avec son statut avancé avec l'UE que ressemble à la Norvège qui a un statut spécial avec l'UE par l'Accord Espace Economique Européen.

- **Les relations Maroc- Europe**

- Les deux Ministres ont évoqué les relations des deux pays avec le Conseil de l'Europe, L'AELE et l'UE. Le Ministre a souligné que tous les pays de l'Union européenne représentent, pour le Maroc, des partenaires stratégiques. A ce titre, le Ministre a indiqué que le Maroc a consenti d'importants efforts, durant les dernières années, pour renforcer ses relations avec toutes les pays de l'Europe, efforts qui ont abouti à l'octroi au Maroc d'un statut avancé au sein de l'espace européen, soulignant que le Maroc est conscient de l'importance d'entretenir des relations distinguées avec ses partenaires européens.